

# *Mise en œuvre du Plan de Gestion de l'ENS de la Vallée du Fossat*

Etude historique 2010-2013

Commune de Job (63)



Rédacteurs : Sylvie Martinant et Christophe Gathier

Avec le soutien financier :



En partenariat avec :



Un sincère remerciement est adressé à toutes les personnes qui ont participé à ce travail de recueil d'information.

Une pensée particulière à Mme Thérèse MALLER qui a passé tous ces étés dans la vallée du Fossat, et qui nous a quittés en 2012.

# SOMMAIRE

## • Rendu 2010 : Histoire et racontars en Vallée du Fossat

Un handicap naturel	3
Une occupation ancienne	3
Les premières références écrites	4
Une vallée refuge : le temps des Huguenots	4
Au temps de la révolution	5
Une vallée isolée de son église et de sa mairie	6
Le cadastre de 1837	8

## • Rendu 2011 : Recherche cartographique sur la Vallée du Fossat

1766 : Plan figuré suite à contentieux	12
1769 : Plan géométrique suite à contentieux	14
1777 : Carte de Cassini	16
1836 : Cadastre napoléonien	18
1842 : Carte d'Etat major	20
1889 : Atlas forestier du Puy de Dôme	21
1912 : Atlas forestier du Puy de Dôme	21
1948 : Photo aérienne IGN	22
1955 : Photo aérienne IGN	22
1962 : Photo aérienne IGN	23

## • Rendu 2012 : Cartes postales anciennes de la Vallée du Fossat

Vues du Rocher de la Cuchade	24
Virages du bois du Riou	24
Entrée de la Vallée	25
Vue de chez Jupiter	25
Jasserie du Détruit	26
Jasseries de la Richarde	27
Bilan des photos collectées	27

## • Rendu 2013 : Bilan étude historique et perspectives

Bilan étude historique 2010-2013	28
Perspectives de recherche et de valorisation	28

## Rendu 2010

# HISTOIRE ET RACONTARS EN VALLEE DU FOSSAT

Christophe GATHIER, Sylvie MARTINANT

### UN HANDICAP NATUREL

La vallée du Fossat est sans nul doute la plus emblématique des vallées des monts du Forez. Son histoire est d'abord celle de l'occupation humaine dans cette montagne aménagée de façon si originale.

Pourtant, à première vue, les éléments naturels semblent constituer un obstacle majeur à la présence de l'homme.

La vallée s'ouvre vers le nord-ouest, laissant pénétrer les intempéries venues d'occident. L'altitude est relativement importante, le relief est vigoureux avec des versants prononcés parfois ponctués d'abrupts rocheux ou d'éboulis. Le fond de vallée, caractérisé par une certaine planitude (au Fossat en tout cas) témoigne du passage d'un ancien glacier. En de nombreux endroits, des blocs de granite écorchent la surface des prairies. L'eau est abondante mais les narces, ces zones humides ou tourbières de pentes, ne facilitent pas la mise en valeur du terroir.

Ces aspects sont propres à bien des massifs auvergnats mais il en faut plus pour faire reculer la velléité du paysan dans ses projets de mise en valeur agricole ou pastorale.

### UNE OCCUPATION ANCIENNE

Nous ne disposons pas de données connues sur l'occupation préhistorique de la vallée mais certaines études réalisées à proximité, permettent de dresser un panorama de l'influence humaine en secteur montagnard.

Grâce aux analyses palynologiques, il apparaît de manière certaine que l'homme, par ses pratiques agricoles et pastorales, modifie le milieu naturel alors largement boisé, d'abord très progressivement il y a environ 4000 ans, et de manière plus certaine à proximité de la vallée du Fossat, il y a environ 2350 ans (*JANSSEN et VAN STRATEN – plateau des Egaux – 1982*).

A l'époque romaine, l'impact est élevé avec probablement un abaissement de la limite supérieure de la forêt, le développement de landes anthropiques avec callune et airelle (tourbière du Gourd des Aillères).

Après une longue période d'abandon pendant laquelle la forêt a recolonisé la montagne, on assiste à partir du Haut Moyen Age au retour de l'homme avec la culture d'une céréale omniprésente : le seigle (tourbière du Gourd des Aillères). Sa culture sur les hautes chaumes reste probable mais non encore certifiée. Elle est accompagnée d'un cortège de plantes adventices et rudérales (*JANSSEN 1990 – ARGANT, CUBIZOLLE 2005*). L'apogée est situé autour de l'an 1200, période particulièrement chaude et sèche (Petit Optimum Médiéval).

Par contre, autour de l'an 1300, période du petit âge glaciaire, on assiste à un recul de l'habitat permanent tout particulièrement dans les secteurs d'altitude (*PF et G FOURNIER*). Ce n'est qu'après 1600 qu'on assiste à une remise en culture significative de ces espaces montagnards.

Face à ces données qui proviennent de sites très proches de la vallée du Fossat, on peut supposer que la vallée et son pourtour ont également suivi des mises en valeur comparables au reste de la montagne. Toutefois, les preuves restent à réunir.

A noter l'existence d'une station ayant fourni des éclats et instruments de silex au niveau de la Richarde.

A mentionner également à proximité, la présence d'un dolmen : la Pierre cuberte, près de Domas, qui aurait été édifiée entre 3500 et 1700 avant JC. (*Jacques DIXMERIAS Mémoires de Job*).

## LES PREMIERES REFERENCES ECRITES

Michel BOY, dans le numéro hors-série 8 des Chroniques Historiques d'Ambert et de son arrondissement « Les noms de lieux de l'arrondissement d'Ambert » référence pour le col de la croix du Fossat deux noms :

- *passum del Fossat* en 1323
- *pas du Foussat* en 1440 extrait des archives des habitants de Bethonasse

La toponymie dérivée du latin signifie **fossé**.

Il relève également : Calma de La Richarde (AN.R.2.19 N°56) en 1323.

Une des premières évocations de *Montroddès* date de 1504 avec l'acquisition la seigneurie de Job par Pierre FAURE. (*Jacques DIXMERIAS Mémoires de Job*).

## UNE VALLE REFUGE : LE TEMPS DES HUGUENOTS

Il faut d'abord rappeler très succinctement l'existence d'une forte communauté protestante sur la commune de Job du XVI<sup>ème</sup> siècle jusqu'au tout début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le village de Pailhat abritait la majorité des familles et un temple y avait été édifié. Il fut détruit dans un incendie ainsi que les maisons par les troupes catholiques en 1577. A la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, des dragons sont envoyés sur place, de nombreux Huguenot de Job s'exilent hors du royaume de France.

Des documents mis au grand jour et le travail réalisé par Michel BOY et Thierry REMUZON sur le Protestantisme ont permis de mettre en lumière trois éléments majeurs pour la vallée :

- le fond de vallée est occupé par une population sédentaire
- les habitants sont souvent des familles protestantes (jusqu'au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle)
- des pratiques communautaires facilitent la vie quotidienne tout en soudant la communauté : statut des moulins à scier
- l'estive est pratiquée sur les montagnes toutes proches qui sont alors en grande partie propriétés seigneuriales.

Ci-après des éléments extraits du *numéro hors-série n° 39 des Chroniques historiques du Livradois-Forez 2003 du GRAHLF Les Protestants du Livradois du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> Siècle - Michel BOY Thierry REMUZON*.

Les familles huguenotes exploitaient des terres dans la partie la plus montagneuse de la paroisse de Job. Elles y pratiquaient surtout l'élevage, comme au Fossat. Un contentieux *daté du 7 avril 1664*, entre *Mathieu Champanal et les frères Etienne et Pierre Clouvet*, au sujet de de l'hypothèque du Pré Daval où on escomptait récolter *18 chards de foin de 7 à 8 quintaux, non compris 3 septérées de pachier près du ruisseau*.

Le partage *de feu Yzaac Malhaire* au Fossat *le 20 juin 1662* montre également la présence protestante dans la vallée.

Un autre contentieux entre Jean d'Arcy d'Ailly et les laboureurs Mathieu et Antoine Champanal de Pailhat pour le trouble causé *dans sa montaigne bois et forest joignant appelle de monrodes et de montiallere par la construction de deux cabanes ou loges dans*

*le lieu appelle des versades et par le divertissement de l'eau de certaine fontaine ou rival qui a prétendu estre dans lesdites forests de monrodes, en août 1664. Les Champandal étaient autorisés à prendre de l'eau d'un certain petit rival venant des foretz dudit Montrodes pour la conduire au lieu où sont lesdites cabanes et moyenant ce ont paye contens au seigneur la somme de soixante-six livres.*

Les Protestants devaient d'abord rejoindre les frontières du royaume pour gagner la Suisse. Il fallait d'abord passer sur l'autre versant du Forez en traversant les montagnes qui surplombent les cols de Chansert et du Béal, en suivant la vallée de Gouttenoire. (d'après une tradition orale vivace rapportée par Bernard Dompnier, actes du colloque de Clermont Fd sur les Protestants des pays d'Auvergne aux deux derniers siècles de l'Ancien régime). Le vallon de Gouttenoire est l'axe direct qui permet aux gens de Pailhat de gagner la montagne par le col du chansert. De là, il était possible soit de passer par la vallée du Fossat, soit de franchir la montagne par le Monthiallier.

Cette opération exigeait une préparation, les voituriers paraissent avoir apporté un concours actif au moins en 1693 pour transporter ardes et bagages.

En 1694, une famine particulièrement sévère touche les monts du Forez. On note alors le décès de Jean Malhaire, fils d'Isaac du Fossat, le 7 février 1695.

Bien plus tard les habitants du Fossat, paroisse de Job, *envisageaient d'utiliser les armes à feu, pistolets, fuzils chargés, bayonetes, piques, fourches de fer et autres armes, et bâtons contre certains habitants de Valcivière a qui j'avois permis de pacager ou faire paître un nombre de bestiaux pendant un certain temps limité ...* (AD 1 c 1542) Comte Claude- Marie d'Arcy d'Ailly aîné du 18 juin 1758.

Les sitadours étaient de petites scieries familiales ou exploitées en commun. Ainsi Jean Clouvet décide de céder par anticipation ses biens à ses fils Haabraan et Pierre, il précisa que *quand au citadours situés au lieu du foussat et dun petit coing de pres appelle légat et un petit clouvel appelle derrier chez Vialle sont demeuses a partages.*

L'héritage protestant est sans doute resté bien après la fuite du Royaume. Ceux qui sont restés même en abandonnant officiellement la religion prétendue réformée, ont gardé un certain état d'esprit. Cette situation était bien sensible et les habitants du haut de Job ont toujours été considérés un peu « à part » par ceux du bourg.

Une différence qui se cultivait encore sur les bancs de l'école, il n'y a pas si longtemps.

## AU TEMPS DE LA REVOLUTION

Dans l'action de la Révolution, les différentes assemblées (Constituante puis Nationale) instaurent une nouvelle fiscalité visant à supprimer les privilèges face à l'impôt.

Sur la base d'objectifs nationaux, les prélèvements sont programmés au niveau communal. Pour Job, un découpage géographique en sections est établi le 7 février 1791.

La vallée du Fossat dépend de la section première dite de « La montagne » tout comme les villages des Beaux et de La Borie, ainsi que les forêts de Montrodez, Larrent et Tarrit. En octobre 1792, le rôle est enfin établi. 19 articles concernent la section qui nous intéresse. 59 contribuables sont concernés.

Les biens de la noblesse figurent toujours aux noms de leurs propriétaires de l'Ancien Régime :

- les héritiers et la veuve du Comte d'ARCY d'AILLY avec la montagne et forêt de Montrodez dont le revenu est estimé à **180 £**.
- Monsieur de TALARU, marquis de Chalmazel, famille noble implantée depuis le XIV<sup>ème</sup> siècle (*Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire ...*, Volume 4 Par François-Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois)

Etude historique

Un autre propriétaire important est alors :

- Antoine DAVAL, 40 ans, *homme de loy*, domicilié au village de La Bécherie, propriétaire de la métairie de Rochelie, ancien lieutenant en la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Ambert. L'essentiel de ses biens, bâtis et non bâtis étaient loués à des métayers. La montagne et le bois de La Richarde, lui appartenant, avait un revenu estimé à 500 £.

(Aux origines de l'impôt foncier, l'exemple de la commune de Job 1790 – 1791, Article de Jacques DIXMERIAS Chroniques historiques du Livradois-Forez numéro 30 année 2008).

En pleine Révolution, le Comité ambertois demande spécialement à la commune de Job, le 13 septembre 1793, de faire surveiller les estives des monts du Forez afin que l'approvisionnement des bergers ne puisse servir à couvrir des passages de denrées vers la région lyonnaise et de personnes entre les deux départements. Lyon est alors assiégé par les troupes révolutionnaires commandées par CHATEAUNEUF-RANDON (30 000 hommes). Montbrison vient d'être évacué par les Muscadins (milice royaliste lyonnaise composée des fils de familles nobles ou bourgeoises) et on craint qu'ils se réfugient dans les gorges et montagnes d'Auvergne, il fallait « *en faire la chasse comme des loups* ».

Bien évidemment, dans ce contexte le col et la vallée du Fossat représentaient des lieux stratégiques.

(Le District d'Ambert, la commune de Job et le soulèvement de Lyon de 1793 - Jacques DIXMERIAS Chroniques historiques du Livradois-Forez numéro 28 année 2006 AD L2762)

## UNE VALLEE ISOLEE DE SON EGLISE ET DE SA MAIRIE

Aujourd'hui, comme par le passé, la vallée est liée aux destinées de Job.

Autrefois, la paroisse était le référent puis progressivement la commune a pris une place prépondérante.

Pourtant, cet état de fait n'a rien d'évident. La géographie ne plaide pas forcément pour un rattachement à Job. La vallée est séparée du bourg avec le franchissement du col du Chansert en direction du Sud est, elle s'ouvre dans une direction toute différente, vers le Nord-ouest et encore sans grand obstacle majeur. Cet éloignement, cet enclavement a permis de conforter un argumentaire lors du projet de création de la paroisse de Saint-Pierre-la-Bourlhonne, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette histoire a été retracée par l'Abbé Félix COSTE (*Notice sur la fondation de la paroisse et de la commune de Saint Pierre la Bourlhonne – abbé Félix COSTE – 1929 – MIGEON*).

A cette époque, plusieurs habitants des villages les plus élevés de la commune de Marat décident de se constituer en paroisse. Pour avoir la reconnaissance des autorités religieuses et politiques, ils élaborent un projet qui associe, entre autres, les lieux-dits de la commune de Job établis tout au long de la vallée du Fossat.

*Le 13 avril 1833, à la demande de l'Evêché, le curé doyen d'Olliergues, PLANEIX, dresse le nombre de feux de la paroisse de Job qui pourraient être rattachés à la nouvelle paroisse de saint PIERRE La Bourlhonne :*

- les Beaux : 200 habitants
- les Granges : 25 hab
- La Borie : 55 hab

*« Etant séparés de Job par 2 lieux de chemins impraticables en hiver et assez difficiles en été, aussi leurs habitants n'entendent-ils presque jamais la messe. Ils ne vont à Job que lorsqu'ils ont des affaires pressantes et croupissent ainsi dans l'ignorance des devoirs essentiels, dont ils s'inquiètent assez peu d'ailleurs, d'après ce qu'on m'a assuré. »*

L'argumentaire lié à l'isolement géographique est donc utilisé mais la haute vallée ne semble pas concernée.

Etude historique

Il faut attendre le 31 mai 1840, toujours dans le projet de constituer la paroisse de Saint-Pierre-la-Bourlhonne, une ordonnance de Louis-Philippe est insérée au Bulletin des lois avec un plan annexé. Il comprend entre autres les lieux suivants qui figurent sur des listes certifiées et conservées à l'Evêché :

- *Jasseries de l'Aigle*
- *Jasseries du Béal*
- *Jasserie de la Sablière*
- *Jasseries de Chez Tarrit*
- *La Richarde haute*
- *Jasseries des Sollélis*
- *Jasseries de la Chamboëtte*

et notamment pour Job :

- *Les Bruges*
- *La Borie*
- *Les Beaux*
- *Les Granges*
- *Malhère*
- *Morinat*
- *Burons du Reclavet*
- *Les Charbonnières*
- *Chez Lire*
- *Les Clouviaux*
- *Burons de La Richarde*
- *Le Fossat*

Finalement, devant l'opposition des élus et du curé de Job, les villages ci-dessus ne seront pas rattachés à Saint-Pierre-la-Bourlhonne, une autre ordonnance du 20 mars 1844 le confirme.

Cette fois, les pétitionnaires ont pris soin de détailler la totalité des villages en les distinguant des zones d'estives qui apparaissent aussi clairement avec l'utilisation des deux vocables : buron et jasserie.

Ces lieux-dits sont déjà répertoriés sur le cadastre de 1837. Il serait par contre intéressant de retrouver le plan annexé à l'ordonnance pour voir si des éléments complémentaires et inédits n'apparaîtraient pas.

Cet épisode permet également d'indiquer le nombre d'habitants résidents dans la vallée. Un écart impressionnant avec la situation actuelle où ne subsistent que des résidences secondaires.

## LE CADASTRE DE 1837

Ce cadastre dit « napoléonien » permet d'avoir un état précis du foncier de la vallée ainsi que des éléments sur l'exploitation du sol et les revenus imposables qu'ils dégagent.

L'examen des documents a porté essentiellement sur le fond de vallée et les versants boisés de Chez Lire au col de la croix du Fossat.

## LA NATURE DU FONCIER

36 propriétaires se partagent cette vallée, l'espace communautaire est réduit à une très faible partie constituée d'un *coudert* de 315 m<sup>2</sup> réservé aux habitants de chez Lire et de 2 *scies à eau*, à *Daley le vieux* (derrière le ruisseau) et au *Foussat*.

13 petits propriétaires et sans doute leur famille habitent en permanence la vallée sur 4 sites distincts. Voici leur nom ainsi que les surfaces concernées :

### Aux Clouviaux :

- Guillaume BEAL 1 ha 83 a 70 ca

### Chez Lire – La Vorge :

- Antoine BEAL 1 ha 42 a 50 ca

- Antoine COSTE 4 ha 36 a 40 ca

- François COSTE 2 ha 78 a 20 ca

- Jean LACHAMP DISCAMP 5 ha 16 a 95 ca 3 jardins

### Au Fossat :

- Antoinette BEAL veuve MALHIÈRE 5 ha 43 a 15 ca 2 jardins

- Antoine LACHAMP 9 ha 84 a 75 ca 2 jardins

- Jean dit "Labbé" MALHIÈRE 1 ha 52 a 75 ca

- Jean-Baptiste BROU MALHIÈRE 10 ha 62 a 40 ca

### A Pré daval :

- Denise MARRET veuve TOURNEBIZE 1 ha 12 a 07 ca 2 jardins

- Antoine RIGAUD père 1 ha 96 a 60 ca

- Antoine RIGAUD fils 30 a 35 ca

- Jean LACHAMP TOURNEBIZE 3 ha 95 a 75 ca

12 autres propriétaires résident en périphérie de la vallée dans les villages de Côte Jeanne, des Granges, de La Borie, de La Bourlhonne, de la jassardie, de la Boissonnie, des Morinats et à Paillat. Les surfaces possédées dans la partie de la vallée étudiée sont presque toutes inférieures à un hectare. Toutefois trois propriétaires sortent du lot :

- Giraud CHAPAT de Côte Jeanne qui possède plus de 9 hectares

- Pierre MATHEVON de La Badin avec plus de 12 ha

- Pierre GUILLOT de La Borie avec plus de 23 ha

Viennent ensuite quatre propriétaires qui résident dans le bourg de Job et Ambert.

Trois ont des statuts particuliers :

-Antoine DAVAL d'Ambert propriétaire de 189 hectares dont 164 sont en indivision avec Jean-Baptiste MESSANCE, également d'Ambert.

Antoine DAVAL est sans doute le descendant d'un autre Antoine DAVAL, avocat au Parlement, qui avait acheté en 1775 une partie importante des propriétés montagnardes de la famille du comte d'ARCY d'AILLY, seigneur de Job et de Montrouze.

A noter toutefois qu'une partie de ces terres d'estive étaient l'objet en 1786 d'un conflit avec les tenanciers de La Richarde.

-Jean CHATELLUS, de Job, propriétaire de 55 hectares : il s'agit très probablement du notaire royal, né à St Julien d'Oddes (42) le 11 mai 1768 et décédé à Job le 20 juillet 1833. Enfant, il avait été placé comme berger au service de Marie-Antoinette Blathazarde de ROSTAING, veuve héritière du Comte Claude Marie d'ARCY d'AILLY. Sa protectrice l'avait fait instruire. Il a été maire de Job de 1825 à 1832.

A la mort de madame d'ARCY d'AILLY, le 31 janvier 1826, Jean CHATELLUS hérite des biens de la comtesse, dont la partie restante des terrains situés en vallée du Fossat.

Enfin on remarque 6 propriétaires résidents sur la commune voisine de Valcivières. La propriété de Pierre CHEVALAYRE de Thiolerette mérite d'être distinguée avec ses 17 hectares.

## L'OCCUPATION DU SOL

Les jardins : leur présence est significative d'une utilisation régulière de l'espace. Le maintien d'un jardin dans un emplacement bien délimité, souvent clos de murets en pierre sèche, d'alignement de gros blocs, implique un investissement dans la durée mais également dans la fréquence annuelle.

Leur présence ne peut cependant être systématiquement associée à la présence d'un habitat permanent. Les fermes d'altitudes comme les jasseries ont leurs jardins. D'ailleurs, la surface cumulée des jardins s'élève à 8 381 m<sup>2</sup> dont 4 571 m<sup>2</sup> concernent des jasseries.

Dans la vallée, chaque habitat supposé permanent a évidemment son jardin.

D'autres propriétaires de jardins résident essentiellement en périphérie immédiate de la vallée. La Badin est le principal lieu de résidence avec 3 propriétaires et Pailhat avec un seul. On peut penser que l'exploitation en vallée du Fossat était utilisée comme ferme d'en haut, à proximité immédiate d'habitations permanentes. On ne peut pas réellement parler de jasseries car le principe fonctionnel basé sur le lavage de l'écurie n'est pas en vigueur. Ce sont donc des fermes d'altitude qui d'ailleurs ne sont pas nommées comme buron sur un plan cadastral. Elles ont pu être utilisées comme habitat permanent à certaines époques plus reculées.

Si on considère qu'un habitat permanent est installé dans la vallée du Fossat en 1837, on devrait logiquement trouver des cultures qui permettent un minimum d'autosubsistance. A cette époque le seigle est la céréale cultivée par excellence dans les montagnes granitiques du Massif Central. Les rendements sont extrêmement faibles, de l'ordre de 1 pour 4, et encore pour des altitudes plus basses. Les surfaces en terre dans la vallée ne représentent que 7 195 m<sup>2</sup> dont plus de la moitié appartiennent à Jean CHATELLUS (4 935 m<sup>2</sup>). On imagine mal 13 familles pouvoir vivre avec si peu de culture. Des ressources complémentaires étaient donc indispensables.

Celles-ci pouvaient être fournies en partie par l'élevage puisqu'un peu moins de 11 hectares sont aménagés en prés et plus de 9 hectares sont des pâtures. Là encore, ce sont des surfaces encore modestes et inégalement réparties entre ces petits propriétaires. Rien à voir avec les 7 hectares d'herbages d'Antoine DAVAL, qui d'ailleurs étaient peut-être loués à ces mêmes petits propriétaires. L'examen des baux anciens permettrait d'intéressants éclaircissements.

Les pâturages de montagne échappaient aux fermiers de la vallée. Avaient-ils le cheptel suffisant pour valoriser les 130 hectares en indivision DAVAL-MESSANCE ?

La forêt pouvait également avoir un rôle déterminant par la transformation première des bois. L'existence de deux scies à eau en propriété indivise, concernant deux groupes de 10 personnes, laisse envisager une activité notable de sciage de grumes.

Cette forme d'entreprise collective était relativement courante, tout particulièrement dans la partie centrale des monts du Forez. Tout l'équipement était régi en commun, excepté la lame de scie, propriété de chaque ayant droit. L'utilisation de l'édifice était proportionnelle à la quote-part de chacun.

Reste à savoir quels volumes pouvaient être traités par ces petites unités artisanales. Exploitaient-ils les bois de versants des gros propriétaires fonciers ?

Etude historique

Aujourd'hui, un de ces emplacements reste encore propriété commune des descendants des anciens habitants du Fossat.

L'artisanat et les phénomènes migratoires pouvaient également permettre à ces 13 familles de se maintenir en vallée du Fossat.

Existait-il encore des boîtiers dont Job était une commune de référence ? De nombreux habitants fabriquaient, en bois de sapin, des boîtes pour divers emballages de luxe des célèbres abricots confits et autres pâtes de fruits auvergnates du bassin clermontois. L'âge d'or de cette activité se situant plutôt de la fin du XVII<sup>ème</sup> au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Revenons un instant sur une activité plus ancienne, liée à la forêt, avec l'existence de verreries. Jean-Louis BOITHIAS évoque que, sous la conduite d'une branche anoblie de la famille PONS, des fours furent installés en vallée du Fossat. *Le 17 septembre 1533, sur le « penchant » de la montagne située au-dessous du jas de La Richarde, concession fut faite par Antonie de Polignac, dame du Livradois, de 25 septerée de bois (un peu plus d'1,5 ha), à l'effet d'y établir un « four à verre » au cens annuel et perpétuel de 15 livres tournois et d'une demi-douzaine de grandes « méales » de verre.* La tradition orale évoque d'ailleurs la présence de sites verriers entre Pré Daval et le Mont Chouvé, à proximité du col du Chansert, *au Four do vire* dans le bois de la Loge. Ces installations complétaient celles situées autour du village des Beaux pour lesquelles un vestige de four a été mis à jour. (*Le pays d'Ambert aux siècles passés – tome 1 Edition de La Montmarie – 2008*)

Les versants boisés de la vallée laissent aujourd'hui découvrir, au gré des cheminements, la présence de nombreuses places de charbonniers. Il s'agit de surfaces planes d'une dizaine de mètres carrés aménagées pour recevoir la meule constituée le plus souvent de bûches de hêtre. L'inventaire de ces charbonnières est amorcé.

**Liste des documents consultés :**

- Michel BOY - numéro hors-série 8 des Chroniques Historiques d'Ambert et de son arrondissement
- Michel BOY Thierry REMUZON - numéro hors-série n° 39 des Chroniques historiques du Livradois-Forez 2003 du GRAHLF : Les Protestants du Livradois du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> Siècle.
- JANSSEN et VAN STRATEN – plateau des Egaux – 1982
- JANSSEN – 1990
- ARGANT, CUBIZOLLE - 2005
- Jacques DIXMERIAS – Mémoires de Job
- Jacques DIXMERIAS - Chroniques historiques du Livradois-Forez numéro 30, année 2008.
- Jacques DIXMERIAS - Chroniques historiques du Livradois-Forez numéro 28, année 2006.
- Bernard DOMPNIER - actes du colloque de Clermont Fd sur les Protestants des pays d'Auvergne aux deux derniers siècles de l'Ancien régime
- François-Alexandre AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS - Dictionnaire de la noblesse - Volume 4
- Abbé Félix COSTE - Notice sur la fondation de la paroisse et de la commune de Saint Pierre la Bourlhonne -1929.
- Cadastre de 1837 (cadastre napoléonien).
- Edition de La Montmarie - Le pays d'Ambert aux siècles passés, tome 1– 2008.

**Personne rencontrée :**

- Thérèse MALLER (1939 - † 2012), habitante de Pailhat à JOB, estivant Chez Lire.

## Rendu 2011

# Recherche cartographique sur la vallée du Fossat

Christophe GATHIER, Sylvain POUVARET, Sylvie MARTINANT

Courant 2011, une recherche de document cartographique a eu lieu, par M. Christophe GATHIER, administrateur et bénévole au CEN Auvergne, par Sylvain Pouvaret, chargé d'étude au CEN Auvergne, par Sylvie MARTINANT, responsable territoriale au CEN Auvergne, afin de repérer l'évolution de la vallée du Fossat au cours de temps au niveau de la forêt, des habitations, du parcellaire, des limites de propriété, des noms de lieu-dit et de l'hydrographie.

Une recherche au niveau de l'Atlas routier de Trudaine (1745-1790) a eu lieu mais sans succès car les tracés ne passent pas à proximité suffisante de la vallée du Fossat (Thiers/Roanne et Ambert/Thiers).

En revanche, un certain nombre de document anciens ont pu être identifiés dont certains scannés ou photographiés. Leur précision géométrique est toute relative mais renseigne sur la toponymie, la topographie, le foncier et les contentieux de l'époque. Le plus ancien document trouvé remonte à près de 250 ans et date de 1768.

- 
- **1768 : Plan figuré entre Auvergne et Forez (Contentieux)**
  - **1769 : Plan géométrique entre Auvergne et Forez (Contentieux)**
  - **1777 : Carte de Cassini (1/86 400)**
  - **1836 : Cadastre napoléonien (1/5 000)**
  - **1842 : Carte de l'état-major (1/40 000)**
  - **1889 : Atlas forestier (1/320 000)**
  - **1912 : Atlas forestier (1/320 000)**
  - **1948 : Photo aérienne IGN (1/17 000)**
  - **1955 : Photo aérienne IGN (1/17 000)**
  - **1962 : Photo aérienne IGN (1/17 000)**

## PLAN FIGURE

# 1768

Le plan trouvé aux archives départementales (21\_Fi\_104[1]), résulte d'un contentieux sur les limites entre *Auvergne* et *Province de « Forêt »* (Forez) et plus particulièrement entre *la montagne de Coleigny* (Colleigne) et la montagne de la Richarde. L'unité de mesure utilisée est la toise (soit moins de 2 mètres). C'est une unité de longueur ancienne qui signifie " l'étendue des bras " c'est-à-dire qu'elle équivaut à la distance entre les bouts des doigts, les deux bras étendus.

Un document écrit de plus de 40 pages accompagnant ce plan a été trouvé et reste à traduire afin d'avoir davantage d'information sur le contentieux de limite entre Richarde et Colleigne sur un secteur triangulaire allant du sommet de Pierre sur Haute à la limite de bassin au niveau du plat de la Richarde.



Il est fait mention de la *Montaigne de la Richarde en Auvergne de la justice d'Oliergues, avec les Loges de la Richarde* (11 bâtiments figurés), *en contentieux avec les Montaignes de Coleigny en Forez, justice de Monterbou. Avec les loges de la Montaigne de Coleigny* (17 bâtiments figurés).

Le bois en rive droite est appelé « *Bois des tenanciers de la Montaigne de la Richarde* ». En rive gauche en partie amont « *Bois, Montaigne et Pasturages du Seigneur Comte d'Ailly que furent du seigneur de Montrodez* » et avec en aval « *Bois, Cotte et rochers de Mr le Comte d'Ailly représentant le seigneur de Montrodez* ».

*Rif* ou *goutte du village du Fossat* pour le Cours d'eau. La *Croix du Fossat* est localisée sur le plan.

Le *Village du Fossat* (6 bâtiments figurés), avec en amont un pré intitulé « *le pasquier des habitans de Fossat (Justice d'Oliergues en Auvergne)* » sans aucun boisement figuré au plan et encore en amont les « *Pasturages du village de Fossat* » que furent bois du seigneur de Montrodez représenté par le *Sieur Comte d'Ailly*.



## PLAN GEOMETRIQUE

### 1769

Le plan trouvé aux archives départementales (21\_Fi\_43[1]), résulte du contentieux précédent sur les limites entre *Auvergne et Province de « Forêt »* et plus particulièrement entre la *montagne de Coliny* (Colleigne) et la *montagne de la Richarde*.

Ce plan a été fait le 21 janvier 1769, par un expert en exécution d'une sentence « *juterlocutoire* » rendue en la *Sénéchaussée d'Auvergne le 19 mars 1766*, pour être joint au rapport du 16 août 1768. L'unité utilisée est toujours la toise.

Ce plan localise les habitations ainsi que les limites des zones boisées et des principaux écoulements. Le contentieux passe par un descriptif précis des rochers servant de repère voire de borne entre les deux montagnes. On peut noter le *rocher de la Chapelle* toujours dénommé ainsi de nos jours, ainsi que *l'élévation de Pierre sur Haute* devant correspondre au point culminant du Forez.

On peut également observer un chemin passant à la Croix du Fossat conduisant de Job à Montbrison. Cet itinéraire devait être fréquenté par les personnes qui traversaient le massif du Forez. La croix du Fossat semble déjà exister.

Les *Jaceries de la Richarde* (6 bâtiments) sont figurées sur le plan, avec le versant d'Adret de la Vallée appelé *Bois de la Richarde*, et le versant d'Ubac opposé *Bois du Seigneur de Montrodès*.

En aval est figuré un pré intitulé : le *paccage des habitants du « Fossat »* (Fossat).

Aucun bâtiment n'est figuré dans la vallée, cependant l'objet du document reste la zone sommitale de contentieux et non la vallée du Fossat. Par ailleurs, l'échelle et la représentation restent probablement approximatives.

#### Traduction de la légende du plan ci-dessous :

##### Explication :

La ligne ponctuée couleur noire est la ligne proposée pour le demandeur ou ses *judicateurs*

La ligne trait couleur rouge est la limite proposée pour ses *deffendeurs*

a- *Le Rocher de la grand Croze*

b- *Le Rocher de la Chapelle*

c- *La Bute ou Elévation de Pierre sur Haute*

d- *Rocher appelé Rocher de la Chaize pour les judicateurs de la Richarde et Rocher pointu pour les deffendeurs*

e- *Rocher appelé rocher pointu pour les susdits judicateurs et Rocher de Selle pour les deffendeurs*

f- *Fontaine appelée du Rival*

g- *Source appelée du grand Rival ou du ptat des thuilles*

h- *Naissance de la levée ou prise d'eau.*



## CARTE DE CASSINI

### 1777

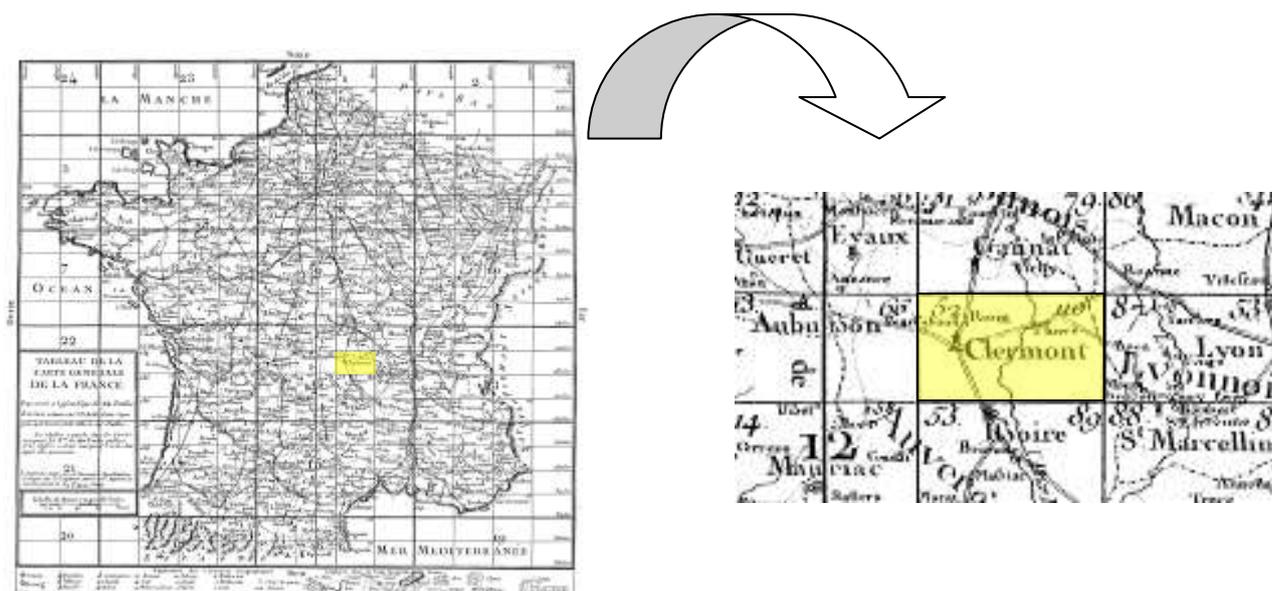
La **carte de Cassini** ou **carte de l'Académie** est la première carte générale du royaume de France. Cette cartographie fut dressée par la famille Cassini, sur 3 générations. Les membres de la famille les plus impliqués restent César-François Cassini (Cassini III) et son fils Jean-Dominique Cassini (Cassini IV).

En 1756, Cassini de Thury fonde une société de cinquante associés afin de rassembler les fonds nécessaires pour finir les levés de la carte. Des personnalités de l'époque y participent. La plus célèbre d'entre elles est la marquise de Pompadour.

Cette carte constituait pour l'époque une véritable innovation et une avancée technique décisive car il s'agissait de la première carte à s'appuyer sur une triangulation géodésique dont l'établissement prit plus de cinquante ans.

La carte ne localise pas précisément les habitations ou les limites des marais et forêts, mais donne un bon niveau de précision du réseau routier ancien. L'échelle est au 1/86 400<sup>ème</sup>.

Les levées ont été effectuées entre 1756 et 1789 et les 181 feuilles composant la carte du royaume de France ont été publiées entre 1756 et 1815.



Pour la feuille n°52, dénommée Clermont et qui intègre la vallée du Fossat, les années des levées se sont étalées sur 2 périodes : 1766-1769 puis 1772-1775. La publication de cette feuille a eu lieu vers 1777.

Sur cette carte, figurent le *Jas de la Croix du « Faussat »* ainsi que celui de la Richarde (or sur le plan géométrique de 1769 figure déjà une jasserie (plusieurs jas). Un jas ou plusieurs habitations sont décrites dans la vallée au lieu-dit le « Faussat ».

Entre le Bois de la Richarde et le fond de vallée sont figurés 3 bâtiments de ferme de l'amont vers l'aval, avec un intitulé « *les Granges* ». De nouveau, dans le fond de vallée vers l'aval un lieu-dit intitulé « *les Beaux* » suivi d'un autre lieu-dit « *La Richarde* ».

Le bois opposé à la Richarde est appelé « *Bois des Granges* » (et non plus Bois du Seigneur de Montrodès). Suite à une superposition, de la carte de Cassini avec une photo aérienne, seul le point culminant de Pierre sur Haute semble être situé au même endroit.



## CADASTRE NAPOLEONIEN

### 1836

Le **cadastre napoléonien** ou **ancien cadastre** est un cadastre parcellaire, institué en France par la loi du 15 septembre 1807, à partir du « cadastre-type » défini le 2 novembre 1802. C'était un outil juridique et fiscal, permettant d'imposer équitablement les citoyens aux contributions foncières. Il fut levé par les méthodes de l'arpentage.

Ce plan du 28 juillet 1836 ; Echelle métrique au 1/5 000<sup>ème</sup> a été trouvé aux archives départementales (55\_Fi\_490[1]).

Les département et communes sont cités avec l'apparition de parcelles cadastrées et numérotées.

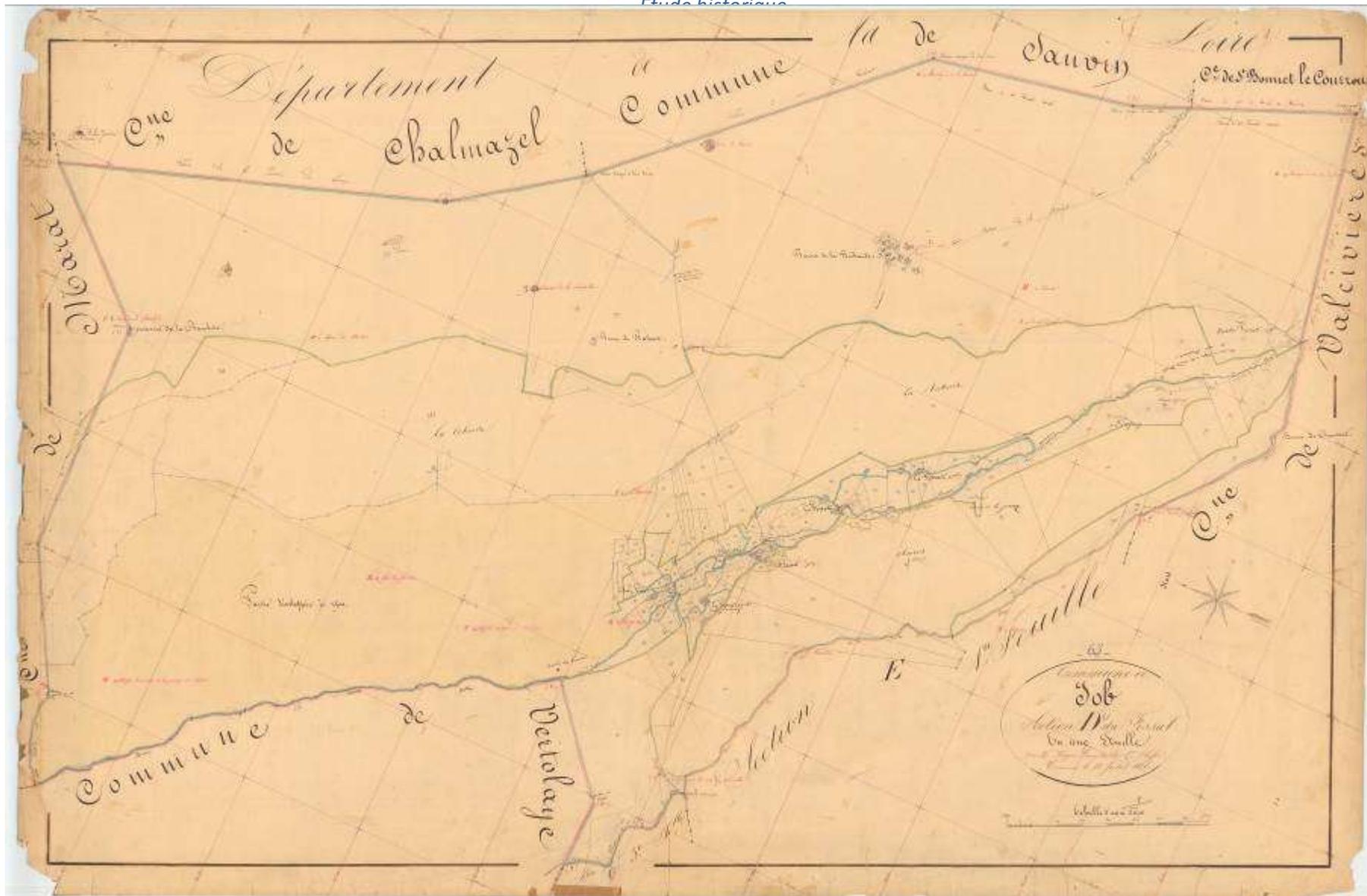
Sur le plan, de nombreux bâtiments apparaissent en comparaison avec les cartes précédemment observées. Comme *le buron de Reclavet*, il semblerait qu'il y ait un bâtiment à droite de la Croix du Fossat. En revanche les burons de la Croix du Fossat doivent être figurés sur le plan sud jointif au présent.

Un buron et 2 bâtiments ruraux figurés *au Cheix de la Pauze* sur 3 secteurs rive gauche du cours d'eau. En rive droite, 2 bâtiments ruraux puis un lieu dit avec des bâtiments appelé Le Fossat (sud), puis le Fossat (du milieu) puis le Fossat (nord = chez Lachamp) en rive gauche avec le lieu dit de *Prédaval* en rive gauche entre les 2 précédents lieux dits. Deux scies sont situées sur le cours d'eau (*Scie du Foussat et la scie de Daleix l'Aieux*).

Le lieu dit de *Clouviaux* existe mais sans bâtiment signalé. Le lieu dit *Chez Lire* existe ainsi qu'un bâtiment en amont.

*Bois de la Richarde* avec en face le *bois du Chansert*

Le cours d'eau du fond de vallée est appelé *Ruisseau de Vertolaye* ou *Ruisseau de la Croix du Fossat*.



## CARTE D'ETAT MAJOR

1842

L'échelle métrique de 1/40 000<sup>ème</sup>.

Les Jasseries actuelles de la Croix du Fossat appelé *jasseries de Pradoux* (4 bâtiments figurés).

Les *Burons de la Richarde* (17 bâtiments figurés) puis en allant vers le nord, on trouve le *Buron de Reclavet* (1 bâtiment). La Cuchade ne figure pas sur la carte (ni le lieu-dit, ni le bâtiment).

Dans la vallée en descendant de la Croix du Fossat, en rive droite 2 bâtiment isolés (collés au cours d'eau = scieries, moulin ?) puis 3 bâtiments et en dessous du nom du *lieu-dit du Fossat* encore 2 bâtiments.



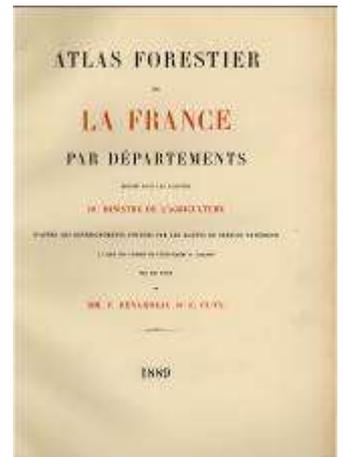
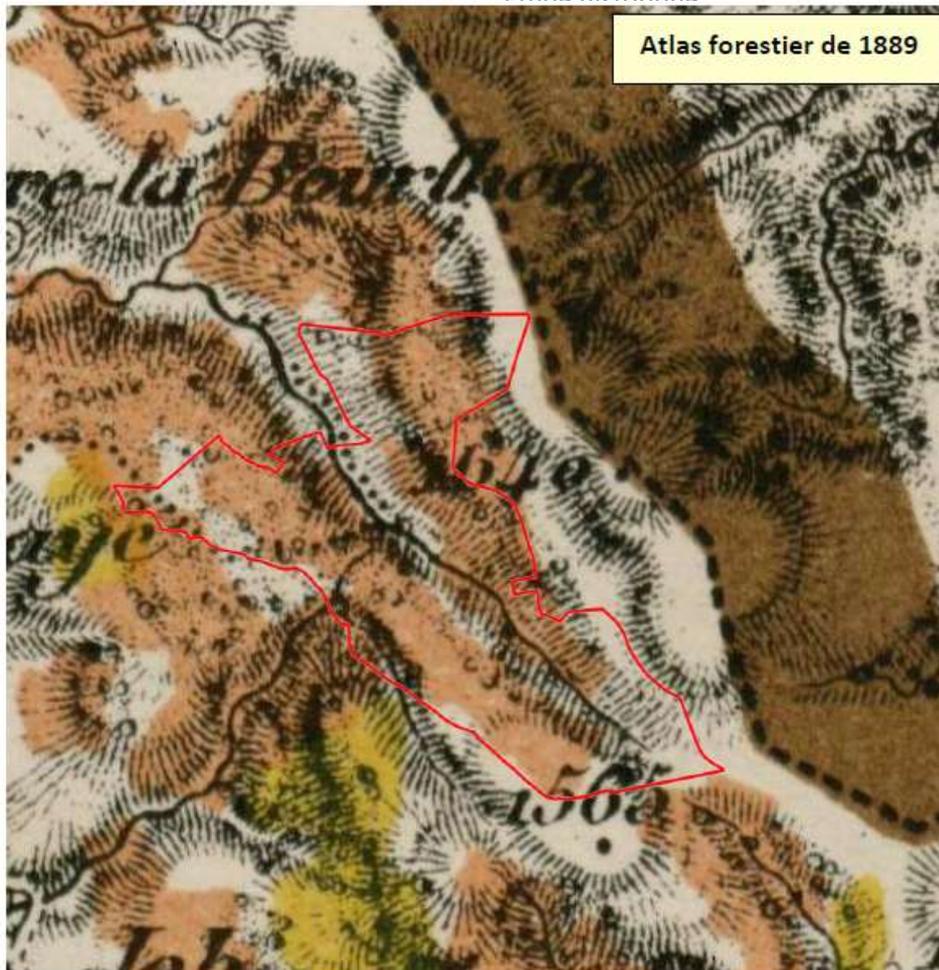
Au *lieu-dit Pré-daval*, 4 bâtiments en rive gauche du cours d'eau dont 3 jouxtant le cours d'eau.

A nouveau un lieu-dit *Le Fossat* avec 3 bâtiments en rive gauche puis 3 en rive droite dont 2 jouxtant le cours d'eau.

Toujours en rive droite, le lieu-dit *chez Lire* avec 1 bâtiment. Et en aval, *les Charbonnières* avec 1 bâtiment (en ruines actuellement et dans une zone boisée).

En remontant sur le versant vers Reclavet, un *lieu-dit Morinat* avec 8 bâtiments de figurés. Ce lieu dit existe toujours mais avec des bâtiments en ruines, en revanche le lieu dit des *Clouviaux* n'est pas mentionné sur la carte (peut être certains bâtiments pourraient en faire partie).

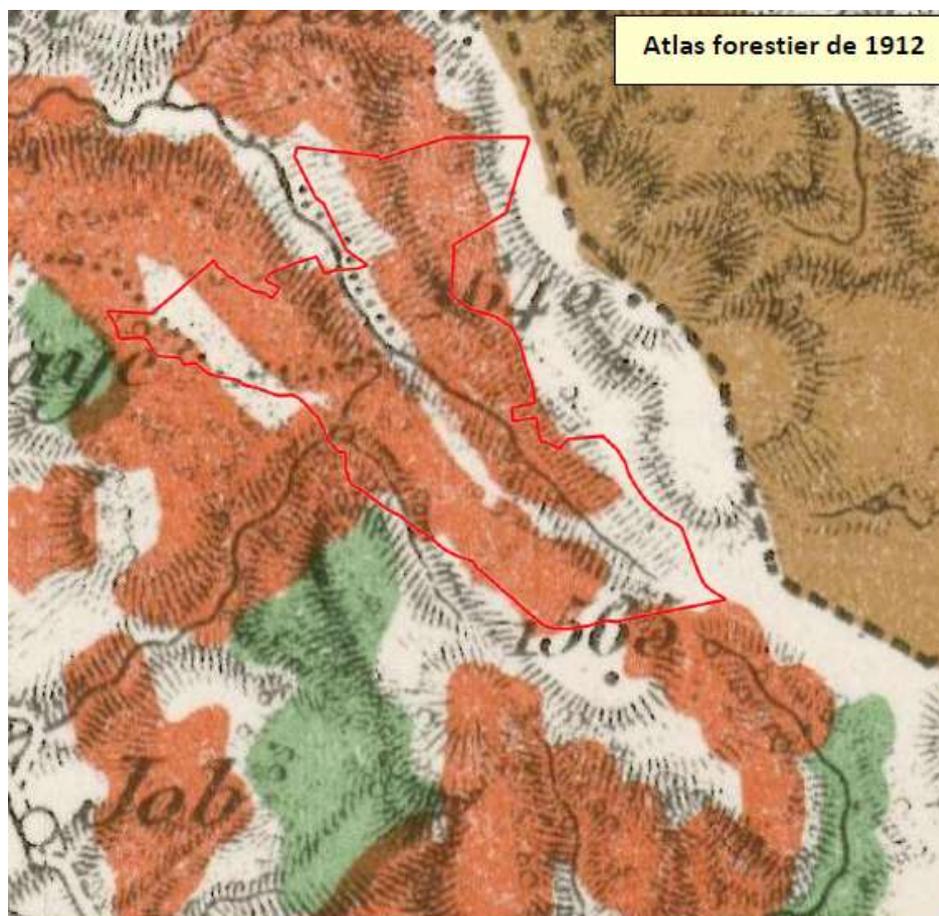
Etude historique



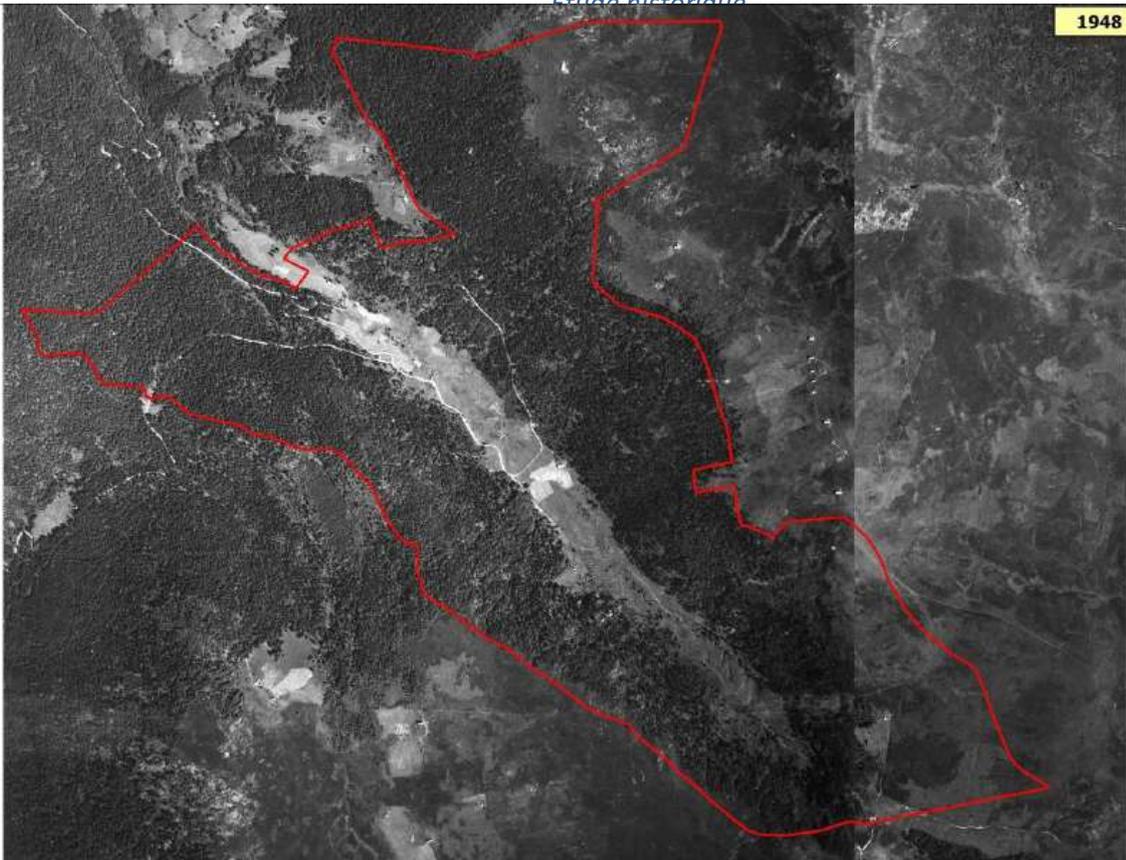
Grâce à la transmission de documents personnels de M. Laurent LATUILLIERE (ONF), nous avons eu accès aux atlas forestiers de 1889 et de 1912 pour le département du Puy de Dôme.

Concernant la vallée du Fossat, les forêts apparaissant de couleur saumon/orangé sont privées, tandis que les secteurs jaunes/verts relèvent du régime forestier.

Le haut de la vallée, vers la Croix du Fossat, n'était pas boisée. Peu d'évolution à noter sur 2 décennies.

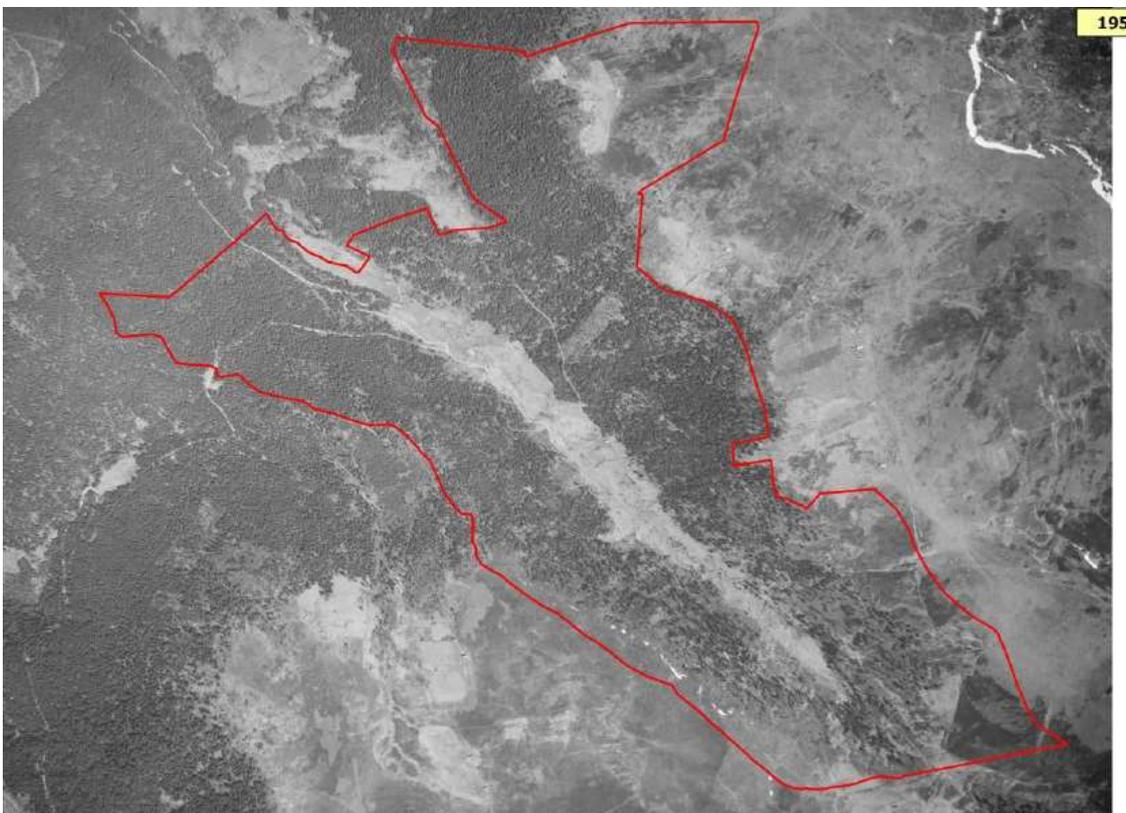


Etude historique



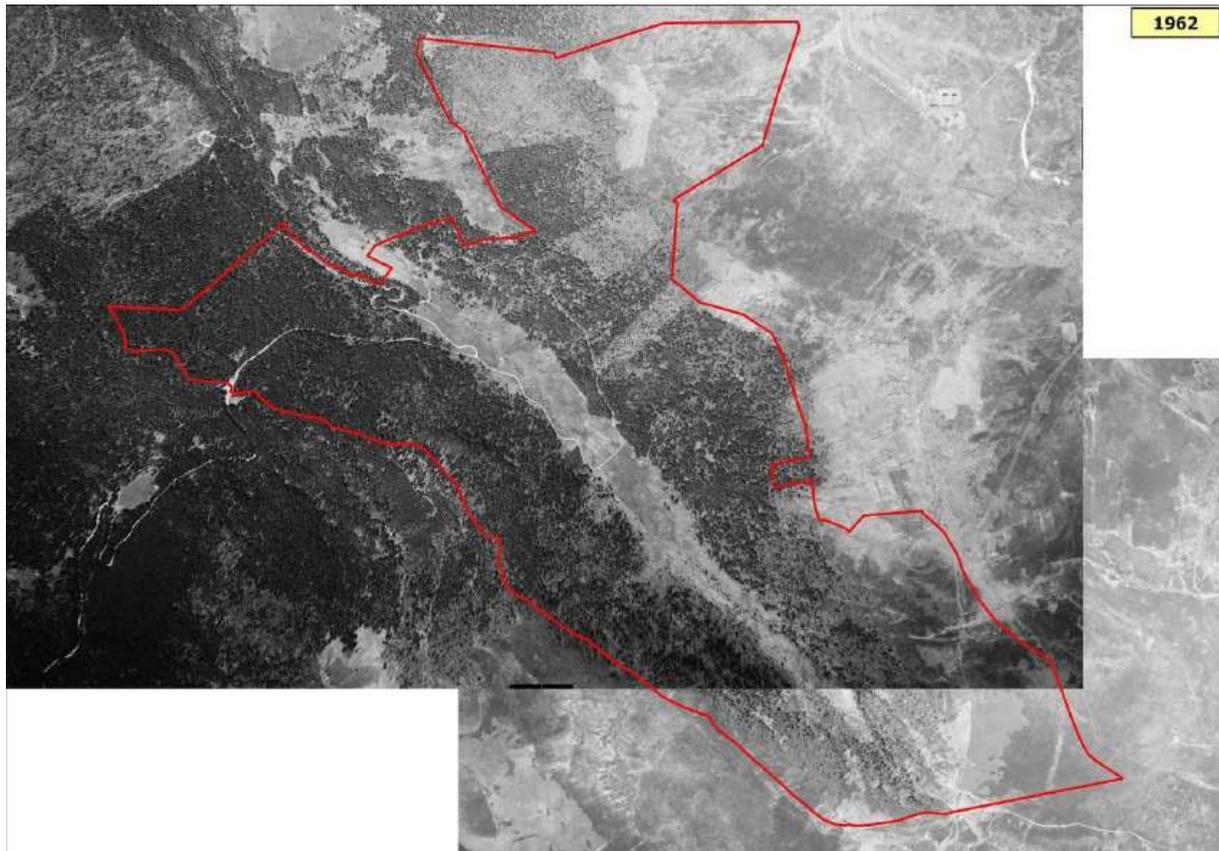
Sur les photographies aériennes suivantes de l'IGN, on peut constater le boisement de l'amont de la vallée vers la Croix du Fossat en l'espace d'une 30<sup>aine</sup> d'année depuis l'atlas forestier de 1912.

En revanche, le fond de vallon était totalement ouvert sans aucune plantation de résineux et ce sur la période 1948-1962.



On peut voir des coupes sur le versant sud en 1955 et 1962.

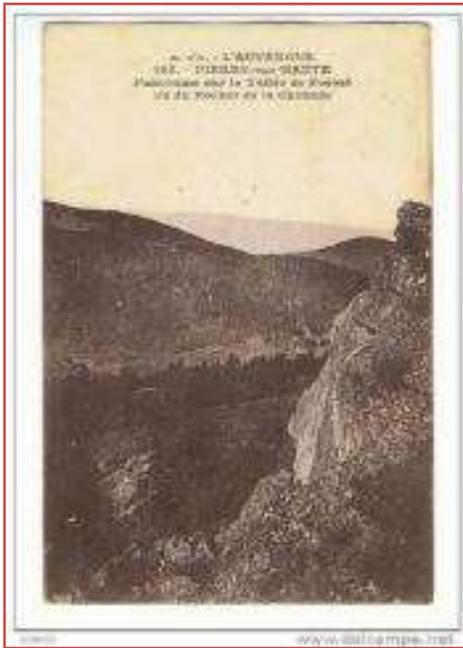
Etude historique



## Rendu 2012

### Cartes postales anciennes de la Vallée du Fossat

Jean GOUTTEFANGEAS, Christophe GATHIER,  
Sylvie MARTINANT, Pauline RAMOS, Dominique DAURIAT



Source : Gouttefangeas

1 et 2 : Vues sur la vallée du Fossat depuis le rocher de la Cuchade.



3 : Virage du bois du Riou, en allant à Job



4 : Virages du bois du Riou, en venant de Job.



5 : Jasseries à l'entrée du site.



6 : Borne Michelin à l'entrée de la Vallée du Fossat.



7 : Vue de la vallée depuis « chez Jupiter »



8 : Vue en direction de la Croix du Fossat

Source : Gouttefangeas



9 : Jasserie du Détruit, dont les ruines, positionnées sur la vue ci-contre, se trouvent au sud de la parcelle 80, appartenant à M. Pierre Defemme.



10 (ci-contre) : Jasserie du Détruit, carte postale originale (noir et blanc).

Source : Gouttefangeas

Etude historique



Source : Gouttefangeas



Source : Gouttefangeas

11 (ci-dessus) et 12 (ci-contre en haut) : Vue de la vallée depuis « le Détruit ».

13 (ci-contre en bas) : Vue zoomée sur la vallée.



Source : Gouttefangeas



Source : Gouttefangeas

14 et 15 : Vues sur les jasseries de la Richarde.

**Tableau bilan des cartes postales répertoriées :**

Documents extraits d'internet : <b>Source : delcampe.net</b>	<b>1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11</b>
Documents mis à disposition du CEN : <b>Source : Jean Gouttefangeas</b>	<b>2, 10, 12, 13, 14, 15</b>
Document disponible au CEN : <b>Source : Jean Gouttefangeas</b> <b>Photo jamais éditée</b>	<b>8</b>

## Rendu 2013

# Bilan étude historique et perspectives

Sylvie MARTINANT

### Bilan étude historique 2010-2013 :

Pour la première phase de mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS de la Vallée du Fossat, le CEN Auvergne s'est vu confié, par le Conseil général du Puy de Dôme, une étude pour recueillir des informations historiques sur la vallée du Fossat quelqu'en soit la nature et le support.

Ce travail a permis de formaliser et de valoriser les ressources collectées bénévolement par M. Christophe GATHIER, administrateur et bénévole au CEN Auvergne, ainsi que M. Jean GOUTTEFANGEAS, conservateur bénévole de la vallée du Fossat.

Des salariés du CEN Auvergne et du PNR Livradois Forez ont permis la mise en forme de ces données et la recherche de certaines données complémentaires. Cependant compte tenu du temps imparti, toutes les données collectées n'ont pu être traitées ou toutes les pistes de recherche identifiées poursuivies.

Les informations collectées sont de plusieurs natures :

- Informations historiques restituées en 2010, et provenant de l'analyse de nombreux documents et recueil de témoignages d'acteurs locaux.

Période concernée : - 2500 ans à 1837

- Informations cartographiques restituées en 2011, provenant des archives départementales, de l'IGN et de communication de documents personnels (Atlas forestier transmis par M. Laurent LATHUILLIERE).

Période concernée : 1768 à 1962

- Informations photographiques restituées en 2012, provenant de la collection de M. Jean Gouttefangeas dont le Grand père photographe à Olliergues a réalisé de nombreux clichés de la vallée du Fossat ainsi que d'internet.

Période concernée : 1930 à 1960

Cependant, il reste encore des ressources à organiser et à rechercher à la fois sur les périodes concernées mais également pour la période la plus récente. La recherche historique est un travail de longue haleine à poursuivre. Les principales pistes de recherche complémentaire identifiées sur la période 2010-2013 sont décrites dans le paragraphe suivant.

### Perspectives de recherche et de valorisation :

#### Documents à rechercher :

- ordonnance de Louis-Philippe du 31 mai 1840 insérée au Bulletin des lois et le plan annexé ainsi que ordonnance du 20 mars 1844 et le plan annexé pour vérifier si des informations complémentaires au cadastre napoléonien existent.

*Etude historique*

- examen du cadastre napoléonien, de 1837, sur les parties sommitales du périmètre de l'ENS. En effet, l'étude actuelle a été réalisée essentiellement sur le fond de vallée et les versants boisés de Chez Lire au col de la croix du Fossat.
- examen des baux anciens permettrait d'intéressants éclaircissements sur l'occupation du sol et les pratiques agricoles
- recueil des pratiques agricoles sur une période plus récente (1900-2005)
- recueil des pratiques forestières sur une période plus récente (1900-2005)
- inventaire et géolocalisation des charbonnières sur versants des boisements de la vallée du Fossat, pour mieux cerner l'impact sur les boisements en lien avec les activités de la vallée,
- recherche de la verrerie sous le jas de la Richarde pour la localiser dans la mesure du possible,
- recherche sur l'activité de sciage et vente de bois qui pourrait donner des indications sur la gestion forestière et son évolution.
- poursuivre la recherche photographique ancienne mais aussi plus récente auprès des acteurs locaux
- recherche dans les archives ou documents des sociétés de chasse locales, et associations de pêche ....
- poursuivre le recueil de témoignages de personnes ayant un lien avec la vallée du Fossat (article à ce effet dans bulletin municipal de décembre 2013 à Job).

Cette liste permet d'identifier certains documents mais cela ne doit pas occulter le fait de rechercher tout autre type de document appartenant à des habitants, des archives, bibliothèques...

**Documents à formaliser :**

- traduction du document écrit de 40 pages accompagnant le plan de 1768 lié au contentieux de limite entre Richarde et Colleigne.
- analyse et transfert des témoignages recueillis et en particulier concernant la période de la seconde guerre mondiale.
- carte de localisation des prises des vues des photos anciennes collectées.

**Documents à valoriser :**

Le fait de valoriser auprès des habitants tout ou partie du travail déjà réalisé pourrait inciter la mobilisation de nouvelles connaissances et documents anciens sur la vallée.

Cette valorisation pourrait être faite sur différents supports :

-livre, articles dans bulletins locaux, ou journal de la vallée, réunions d'information et diaporama, « foire aux photos du Fossat et exposition », site internet

**Perspectives 2015-2019 :**

Dans la seconde phase de mise en œuvre du plan de gestion, il serait souhaitable de poursuivre ce travail de recherche historique mais également de valoriser les informations déjà recueillies.

## Notre mission de préservation des espaces naturels

Les actions du **Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne**, association à but non lucratif, couvrent l'ensemble des zones naturelles sur les quatre départements : tourbières et forêts de montagne, rives de l'Allier et de la Loire, marais de plaine, coteaux secs à orchidées, vergers, paysages d'Auvergne...

En tant que maître d'ouvrage ou pour le compte de partenaires institutionnels, le **CEN Auvergne** construit des projets et assure leur mise en œuvre avec son équipe salariée : études scientifiques, travaux, animation de projet, ingénierie administrative et financière.

Le Conseil scientifique du **CEN Auvergne**, composé de 23 experts régionaux, reste le garant du bien-fondé des orientations de gestion des milieux naturels retenues, de la qualité du travail de connaissance et d'analyse des enjeux.

De très nombreux partenaires publics et privés font confiance au **CEN Auvergne**. Ils rejoignent ainsi les centaines d'auvergnats engagés auprès de l'association pour préserver le patrimoine naturel de notre région.



**Siège** : Moulin de la Croûte - rue Léon Versepuy  
63200 RIOM Tél. : 04 73 63 18 27 - Fax : 04 73 64 04 73  
cen-auvergne@espaces-naturels.fr

**Antenne Haute-Loire** : Le Bourg  
43230 CHAVANAC-LAFAYETTE - Tél. : 04 71 74 62 21

**Antenne Cantal** : Maison des services du Pays de Murat - Télécabine  
4 rue Faubourg Notre-Dame 15300 MURAT - Tél. : 04 71 20 28 86

[www.cen-auvergne.fr](http://www.cen-auvergne.fr)

## Chiffres clés

- 1 970 hectares pour  
240 sites préservés par  
les CEN en Auvergne sur  
210 communes

- 42 territoires  
bénéficient d'une action  
d'animation territoriale  
en faveur de  
la biodiversité

- 26 salariés  
spécialistes en Sciences  
de l'Environnement

- 75 agriculteurs  
engagés auprès du  
CEN Auvergne

- 3 200 participants  
pour 150 interventions :  
animations, chantiers  
bénévoles, formations

- 330 adhérents  
dont 22 communes,  
3 structures  
intercommunales

- 80 bénévoles réguliers,  
rejoignez-nous !

*Le CEN Auvergne est agréé  
au titre de la protection de  
l'Environnement  
(Article L-1411  
du Code de l'Environnement).*

*Le CEN Auvergne est membre de :*



<http://reseau-cen.org>

*Dans le département de l'Allier,  
les actions du CEN Auvergne  
sont relayées par :*



[www.conservatoire-sites-allier.fr](http://www.conservatoire-sites-allier.fr)